L'Alliance à Genève

Autor(en): **Dutoit, Lucy**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 223

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-258650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

mai au dimanche 6 juin 1926, que se déroulera le Congrès de Paris, les Commissions permanentes, le Conseil des Présidentes, le Comité Exécutif, etc. se réunissant naturellement les jours précédents, soit dès le mercredi 27 mai. Que toutes nos lectrices, que tous nos lecteurs veuillent bien en prendre note dès maintenant, car il va de soi qu'en outre de la délégation officielle suisse, qui sera désignée par notre Comité Central suffragiste, tous ceux qu'intéresse cette manifestation capitale du féminisme mondial seront les bienvenus au Congrès, moyennant comme partout le payement d'une carte de congressiste. Et quoi de plus attrayant, de plus séduisant que le cadre de ce Congrès ? Le cadre général d'abord : Paris en pleine floraison de printemps ; le cadre spécial ensuite : la Sorbonne, et toutes les traditions historiques qu'éveille ce seul nom ! Le geste du Recteur fait dès notre première journée à Paris nous parut à toutes le symbole annonciateur du succès de notre Congrès, en le situant ainsi en plein domaine de culture scientifique et littéraire, en pleine atmosphère noble et désintéressée de civilisation, et en reliant de la sorte notre mouvement si moderne à la chaîne de tout un passé...

La place nous est malheureusement trop mesurée pour que nous puissions donner ici d'autres détails, soit sur le Congrès — détails que nos lecteurs trouveront en temps utile dans nos colonnes — soit sur le travail encore accompli par le Comité en dehors de ce sujet essentiel. Il est si difficile en effet de pouvoir réunir des membres venant de 8 pays différents (et à cette session-ci, 5 pays seulement étaient représentés) qu'il faut profiter de chaque occasion de rencontre pour régler les nombreux problèmes qui se posent dans l'intervalle des sessions et suivre la marche des affaires engagées : relations de l'Alliance internationale avec la S. d. N. et le B.I.T., sur lesquelles Mlle Gourd présenta comme d'habitude son rapport; admission de nouvelles Sociétés; presse (et à propos de l'agence féministe de presse qui revient sur le tapis à chaque session, il fut décidé de faire un essai très modeste, et en quelque sorte privé, d'ici au Congrès afin d'arriver devant celui-ci avec des expériences plus concluantes que des désirs); propagande (et la question toujours pendante aussi du film suffragiste reçut tout à coup une impulsion nouvelle, grâce à l'intérêt qu'y porta une femme d'énergie et de valeur et suffragiste fervente, bien connue dans les milieux cinématographiques: Mme Germaine Dulac); administration et rédaction de *Jus Suffragii*, notre journal international, que toute suffragiste derait recevoir régulièrement, etc. etc. La place nous manque, mais il faut que nous disions ici toute notre reconnaissance, tant aux suffragistes françaises, toujours à la brèche et en éveil pour nous faciliter toutes choses, et dont l'hospitalité nous fut charmante, qu'à notre Présidente internationale Mrs. Corbett Ashby, dont la bonne grâce exquise, la simplicité souriante et la large compréhension internationale font de toute collaboration avec elle une joie de l'esprit et de l'amitié.

* * *

On nous demande quelques compléments d'information sur le résultat féministe des élections anglaises que nous avons annoncé dans notre précédent numéro. Six femmes ont été élues maires (ou mairesses ?) de villes, pas très importantes il est vrai, mais où elles auront l'occasion de déployer les connaissances acquises, soit par leur travail en matière philantrophique et sociale, soit par leurs fonctions de conseillères municipales durant ces dernières années. Parmi les 140 femmes élues conseillères municipales, la forte majorité l'a été à Londres, mais on relève aussi la présence de femmes dans les Conseils municipaux d'Edimbourg, de Hastings, de Leicester, de Norwich, de Birkenhead, etc.

Cela paraît si naturel et si simple outre-Manche... alors que chez nous... Hélas !

* * *

Notre confrère genevois, le *Travail*, publie des chiffres révoltants concernant les salaires payés dans une fabrique de cravates de notre ville : fr. 19,20 pour 96 heures de travail, ce qui, déduction faite des frais d'assurance, ne représente pas même 20 centimes l'heure. C'est un pur scandale... et nous devons ajouter qu'il ne nous étonne pas.

Car, à notre confrère, qui prend occasion de ces faits pour demander à « Mesdames de la rue Etienne-Dumont » ce qu'elles en pensent, nous répondrons tout simplement qu'il y a des années, longtemps avant que n'existât un quotidien socialiste à Genève, que « Mesdames de la rue Etienne-Dumont » se préoccupaient de ces misères et de ces scandales, qu'elles travaillaient à les faire connaître par l'opinion publique (nous nous souvenons d'en avoir parlé nous-même en 1908) pour la soulever et tâcher d'arriver à une action législative; qu'elles ont mené, il y a deux hivers, une enquête sur l'existence d'après-guerre des travailleuses à domicile, dont les résultats ont été publiés ici même, et qui, si ils ont produit certaine impression, n'ont pas abouti comme la protestation du *Travail* au résultat négatif de faire chasser par leur patron les ouvrières enquêtées. Et qu'elles ont étudié et cherché les moyens d'une action législative en faveur des ouvrières à domicile, mais que, n'étant pas électrices, elles ont rencontré mille difficultés à la réalisation de leurs désirs.

Il serait, croyons-nous, plus utile à la cause des travailleuses que l'on sût tout cela à la rédaction du *Travail*, et beaucoup d'autres choses encore, sur l'activité de « Mesdames de la rue Etienne-Dumont » plutôt que de lancer à tout hasard des interpellations souvent injustes. E. Gd.

P.-S. — Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que le Sénat italien aurait ratifié le fameux projet de loi sur le suffrage municipal féminin, ce projet dont nous disions l'autre jour qu'à toutes les restrictions primitivement fixées venaient encore s'ajouter celles imposées par M. Mussolini à l'exercice des droits électoraux à la commune. Il semble donc que le cadeau du dictateur aux femmes italiennes soit remarquablement maigre... Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir, quand des détails plus circonstanciés nous seront parvenus de nos correspondantes.

L'Alliance à Genève

C'était donc à Genève que se réunissait, de nouveau cette année, l'Assemblée générale de l'Alliance, à Genève, si universellement connue par son hospitalité, son accueil bienveillant et ses réceptions exquises. Aussi était-ce avec joie et confiance dans la réussite de ces journées que les déléguées des Sociétés affiliées et les amies de l'Alliance avaient pris, de toutes les parties de la Suisse, le chemin qui y conduit. Personne ne fut trompé dans son attente. Il faut dire que tout avait été prévu, jusque dans les moindres détails, condition essentielle du succès: Commission de réception, élèves de l'Ecole sociale, Eclaireuses toujours serviables, avaient rivalisé de zèle pour assurer le bien-être des assistantes.

Mlle Zellweger, la sympathique présidente de l'Alliance, dirigea les débats avec sa bonne grâce, sa bonne humeur et sa fermeté coutumière. Le programme de l'Assemblée était aussi riche et varié qu'on pouvait le souhaiter, mais, malgré l'abon-

dance des questions à l'ordre du jour, tout put être liquidé sans peine.

La séance du samedi après-midi avait réuni un nombreux public accouru, en grande partie pour entendre M. le Conseiller fédéral Schulthess parler des assurances et de la prochaine votation fédérale. Cette votation faisant l'objet d'un article spécial dans le présent numéro de ce journal, nous ne nous arrêterons pas à cet exposé. Indiquons cependant notre surprise de ce que l'orateur compte sur les femmes suisses, sur leur influence, pour faire triompher le principe de l'assurance le 6 décembre prochain: si nous, femmes, sommes considérées par nos autorités comme des éléments de premier ordre — ce qui n'est pas précisément pour nous déplaire, — pourquoi nous refuser notre droit de vote? C'est ce que n'ont pas manqué de relever Mlle Gourd et d'autres déléguées.

A l'issue de la conférence de M. Schulthess, la résolution suivante fut votée sans opposition:

La 24me Assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses, réunie à Genève le 7 novembre 1925, après avoir entendu la conférence de M. le Conseiller fédéral Schulthess sur l'assurance-vieillesse, prend la résolution de travailler par tous les moyens qu'elle a à sa disposition pour l'adoption de l'article constitutionnel qui sera soumis le 6 décembre à la votation populaire.

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses tient à exprimer le regret que les femmes ne puissent se prononcer directement sur cette importante question.

Dans le rapport présenté ensuite au nom de la Commission des Assurances, Mme Pieczynska passa en revue la situation des assurances dans les différents cantons et exprima, elle aussi, son vif désir que le peuple suisse accepte dans quelques jours l'article constitutionnel proposé.

Dans le rapport présidentiel, très encourageant, nous relevons que l'Alliance est en pleine ère de développement, puisqu'elle compte aujourd'hui 138 Sociétés, dont 15 sont entrées au cours de cet exercice. Quelques sections cantonales des « Amies de la Jeune Fille », entre autres, ont été accueillies avec une satisfaction toute spéciale. Au lendemain de la Conférence interecclésiastique de Stockholm, le Comité de l'Alliance a adressé une demande à la « Fédération des Eglises suisses », afin que des femmes de notre pays soient déléguées, à l'avenir, à de nouvelles assemblées de ce genre.

Un projet de modification de statuts est adopté, prévoyant que l'Alliance aura dorénavant deux vice-présidentes, la seconde prise dans une autre partie de la Suisse que la première.

La Commission d'Etudes législatives, par l'organe de sa présidente, Mme Leuch, dépose la résolution suivante, qui fut adoptée à l'unanimité et qui sera adressée au Conseil national, lors du prochain débat sur le Code pénal:

L'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses réunie à Genève en 1925, consciente que la teneur des articles du Projet de Code pénal suisse concernant la moralité publique aura pendant plusieurs décades une profonde influence sur le niveau moral de notre peuple et la situation de nos femmes et de nos enfants, confirme une fois de plus les résolutions prises à Berne en 1921, par le 2me Congrès des Intérêts féminins.

En conséquence, nous présentons à nouveau les postulats suivants:

1. L'âge de protection doit être élevé à 18 ans révolus, âge requis pour contracter mariage.

2. Celui qui favorise la débauche sous une forme quelconque doit être puni, même s'il n'a pas agi dans un but de lucre, étant donné que les conséquences funestes, déshonorantes et démoralisantes de la débauche sont les mêmes pour la victime, et parce que le but lucratif, même s'il existe dans de nombreux cas, sera souvent difficile à prouver. De même la location de chambres pour la débauche ou la prostitution devra être punie.

3. Il ne devra être fait en faveur des cantons aucune réserve leur permettant de tolérer des maisons closes, de réglementer ou de favoriser la prostitution de quelle façon que ce soit.

4. La privation des droits civiques et la déchéance de la puissance paternelle ou tutélaire devra être prononcée dans tous les cas de délits graves contre la moralité.

Dans ce même ordre d'idées, allusion est faite aux maisons closes de Genève. L'Assemblée exprime sa sympathie au Conseil d'Etat de Genève, dont l'attitude énergique est si digne d'éloges à cet égard, et aux femmes de Genève, qui doivent assister à nouveau à la lutte entre partisans et adversaires de ces maisons.

Passons plus brièvement, faute de place, sur le travail de la Commission d'Education nationale, qui ne cesse de se préoccuper de la grosse question de l'enseignement ménager complémentaire; sur celui de l'Office suisse des Professions féminines, dont toutes les monographies concernant diverses professions féminines ont paru dans le *Mouvement*; et sur la résolution votée, en réponse à une demande de la *Frauenzentrale* de Saint-Gall, relative au contrôle des films cinématographiques selon le récent *Message* du Conseil fédéral sur ce sujet. (Voir le *Mouvement*, No 21?).

L'Assemblée, après avoir siégé le samedi après-midi dans la salle de la Madeleine, encadrée d'un charmant décor de chrysanthèmes et de palmiers, continua ses travaux, le jour suivant, à l'Aula de l'Université. Le sujet le plus important à aborder était celui d'une Exposition fédérale du Travail féminin, étudié déjà à fond par une Commission nommée *ad hoc*, et qui, par l'organe de Mme Glaettli (Zurich) et de Mlle Neuenschwander (Berne), présente les grandes lignes du projet. Certes, on ne pourra reprocher aux femmes suisses, et en particulier aux membres de l'Alliance, de manquer de courage et de craindre l'effort! Sans faire aucune objection, les déléguées décidèrent de mettre sur pied, à Berne, en 1927, cette Exposition destinée à montrer la place prépondérante occupée dans notre pays par le travail des femmes. Jamais encore aussi lourde responsabilité n'a été assumée par les femmes suisses, qui toutes devront fournir leur collaboration à cette grande œuvre, mais « la fortune sourit aux audacieux »! Les autorités bernoises sont très bien disposées à l'égard de ce projet, qui a déjà reçu l'approbation de 18 de nos grandes Associations de femmes. Le *Frauenbund* de Berne se charge de l'organisation de cette entreprise qui pourra profiter, dans une large mesure, des expériences faites déjà à Berne, à Genève et à Bâle. L'on ne peut que souhaiter du fond du cœur aux vaillantes organisatrices de cette si intéressante tentative, tout le succès auquel elles ont droit, et que mérite leur foi inébranlable dans les capacités féminines.

L'Alliance s'occupant de la S. d. N. avec une sympathie toujours croissante, a décidé d'avoir, chaque année, un rapport sur son activité. Aussi Mme Chenevard-de Morsier donne quelques détails très précis sur ce que la S. d. N. a fait pour lutter contre la traite des femmes, ce problème qui prend une tournure de plus en plus internationale, et qui doit trouver une solution internationale. Puis, Mme Dr Cornaz, de Lausanne, apporte un écho du Premier Congrès général de l'Enfant, qui eut lieu à Genève cet été, mais sur lequel nous ne nous étendrons pas, le *Mouvement Féministe* ayant déjà publié un compte-rendu de ses séances. Enfin, Mmes Junck-Reinhardt et Jomini présentèrent, au nom de la Ligue suisse des femmes abstinentes, le vœu que l'usage du schnaps disparaisse peu à

Cafés Mercure de qualité — 134 Succursales — **Thé** extra fin

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne.**

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garderobes, de magasins, etc , pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléph 91.06

44, rue Martheray, 44 — *Chèques postaux II*, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au No 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant

Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**

peu chez nous. Ce vœu sera envoyé au moment opportun à qui de droit.

Le dernier travail entendu fut le récit plein d'humour que fit Mlle Zellweger de son récent voyage en Amérique, et de sa participation à la réunion du Conseil International des Femmes, à Washington, où elle représentait l'Alliance, avec Mme Guthrie d'Arcis. Une des impressions rapportées du Nouveau-Monde par notre présidente, c'est qu'on a beaucoup de peine à comprendre là-bas l'organisation politique de notre pays et nos circonstances très spéciales. On y juge la femme suisse trop sage, trop raisonnable, trop patiente: puisque le bulletin de vote nous est refusé, pourquoi ne descendrions-nous pas dans la rue pour le réclamer et nous en emparer de haute lutte? ! ... Il semblait en outre aux déléguées que les femmes se comprennent moins bien aujourd'hui qu'il y a cinq ans, qu'elles ont encore une peine infinie à penser internationalement, et qu'il faut encore beaucoup de travail et de patience pour que la règle d'or du C. I. F. soit mise en pratique.

Mais vous vous imaginez peut-être, lectrices du *Mouvement*, que ces deux journées furent consacrées uniquement au travail sérieux? Tranquillisez-vous, il n'en fut rien, et les heures de délassement que nous offrirent les Genevoises furent appréciées à leur juste valeur.

Ce fut d'abord, le samedi soir, une exquise réception dans les élégants salons du Palais Eynard, où rien n'avait été négligé pour créer une atmosphère de cordialité autour des nombreuses invitées. On ne saurait assez dire le prix de telles heures, où peuvent s'échanger tant de choses entre femmes animées du même esprit et poursuivant le même idéal. Des relations s'établissent, des amitiés se nouent, et l'on comprend toujours mieux que, malgré nos particularités cantonales et nos langues différentes, nous sommes faites pour nous entendre, nous comprendre et nous estimer mutuellement.

Le dernier acte de cette Assemblée générale fut le traditionnel banquet, servi dans la Salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse, salle ancienne, décorée d'écussons variés et de portraits des rois de l'Arquebuse. Dans ce cadre artistique ont encore retenti des paroles suffragistes, bonnes à entendre.

Dans son toast, M. le Conseiller d'Etat Oltramare nous déclare reconnaître le poids de l'opinion féminine, le sérieux avec lequel nous étudions les questions pendantes et comprenons notre devoir de femmes, entre autres quand le Conseil d'Etat s'efforce de supprimer certain trafic scandaleux. De leur côté, les hommes sentent leurs devoirs à l'égard des femmes, et la majorité de ses collègues sont favorables au suffrage féminin municipal. Les partis politiques se demandent comment voteront les femmes et éprouvent quelques craintes à ce sujet. Lui-même croit que les femmes montreront dans la vie publique leurs qualités domestiques, l'élévation de leurs sentiments, leur hauteur morale: ceux qui désirent le progrès social n'ont rien à craindre du suffrage féminin. Les femmes seront elles-mêmes favorables à ce progrès, et la civilisation se développera en même temps que le féminisme. Et M. Oltramare lève son verre au suffrage féminin et au progrès que celui-ci représente.

M. Alb. Naine, président du Conseil administratif, nous dit, au nom de ce Conseil et en son propre nom: « Nous sommes avec vous, nous suivons vos travaux, nous vous admirons pendant ces temps de crise, ainsi que votre sagacité et votre esprit d'économie. » Si M. Naine est suffragiste, c'est par pure raison et logique, et non point par sentiment; le suffrage féminin est juste, et quand une cause est juste, notre conscience nous rappelle qu'elle l'est. M. Naine a besoin d'un certain équilibre et ne comprend pas pourquoi la moitié de l'humanité conduit l'autre. Il n'attend pas des miracles du suffrage féminin, il est même un peu sceptique à cet égard et craint que beaucoup de femmes ne s'intéressent pas à la chose publique (comme beaucoup d'hommes). « Vous aurez certainement le suffrage féminin dans quelques années, nous déclare-t-il, mais il ne suffira pas que vous l'ayez pour que soient d'emblée vaincus les grands fléaux: l'alcoolisme, la guerre, la prostitution. Il vous faudra étudier tout le problème social, que vous étudiez d'ailleurs aujourd'hui déjà, mais la femme ne pourra remplir son vrai rôle qu'en possédant ses droits. »

Prennent encore la parole: M. Lachenal, vice-président du Grand Conseil, qui, lui, n'est pas encore féministe, Mlle Gourd, Mlle Zellweger, d'autres orateurs et oratrices représentant diverses Associations suisses. Enfin, pour terminer la journée, différentes attractions nous étaient encore offertes: visite à l'Exposition de puériculture de la Croix-Rouge genevoise, et visite à Saint-Pierre, avec le guide compétent et érudit qu'est M. L. Blondel. Puis les Eclaireuses, non contentes de nous avoir servies deux jours durant, nous servent encore, dans leur gai local, un charmant thé, accompagné de gâteaux et de tourtes « éclaireuses ».

Quelques heures plus tard, les féministes suisses étaient de nouveau dispersées, mais elles rentraient dans leurs foyers fortifiées par cette rencontre et par ces heures passées ensemble. Et comme le disait Mme Pieczynska: « Ce rapprochement des femmes pour le bien public est le but suprême de notre Alliance. En saisissant ces occasions de rencontre, en ralliant toutes les bonnes volontés pour le progrès, nous rendons à notre patrie le plus grand des services. »

A toutes celles qui ont contribué à nous procurer ce que nous ont donné ces journées: *merci!*

Lucy Dutoit.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Lausanne. — Nos séances ont recommencé avec novembre. Elles auront lieu cette année, comme l'hiver dernier, le premier vendredi de chaque mois. Le 6 courant, nous avons eu le très grand plaisir d'y applaudir Mme Vuilliomenet et sa délicieuse causerie sur Mrs. MacDonald. Nous voudrions que chacune de nos Sections eût le privilège d'entendre à son tour ce travail si documenté et instructif, et en même temps si plein de charme, de poésie et d'humour. Le jeudi 26 novembre, nous attendons Mme Malaterre, qui nous fera à la Maison du Peuple, une conférence sur *la Mission de la femme*.

L. D.

Neuchatel. — L'*Union Féministe pour le Suffrage* a repris, sous la présidence de Mlle Waldvogel, son activité d'hiver par une série de thés suffragistes. On a entendu successivement la biographie de Mme de Witt-Schlumberger, par Mlle Porret, puis un travail de Mme Junod sur l'enseignement ménager post-scolaire, et enfin, dans un cadre élargi, l'émouvante conférence de Mme Vuilliomenet sur M. E. MacDonald. L'U. F. S. projette d'organiser une conférence contradictoire sur les assurances sociales, avant la votation du 6 décembre.

E. P.

S. O. C.
Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE
MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.
BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.
MAGASINS DE VENTE :
GENÈVE, Rue du Marché, 40 | BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. | ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

Union des Femmes de Genève
22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE
JEUDI 10 DÉCEMBRE, de 10 h. 1/2 à 18 heures
(Promenoir de l'Ecole Secondaire des Jeunes Filles, rue d'Italie)
THÉ-VENTE DE NOËL
de l'Ouvroir de l'Union des Femmes
LINGERIE FINE — VÊTEMENTS D'ENFANTS. — LINGERIE PRATIQUE pour FEMMES et ENFANTS. - SOUS-VÊTEMENTS d'HOMMES - RABAIS ET OCCASIONS
Thé et Buffet froid
pendant toute la durée de la vente

Genève. — Imprimerie Paul Richter, rue Dr Alfred-Vincent, 10.